ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 meis 6 mois 1 an 4 fr. 25 8 fr. 15 fr. THEPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

foindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur M. DAROLLE, Co-Directeur - L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... 0 fr. 80 RÉCLAMES 3º page 1 fr. 25 - do 2º page 2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

politique économique des soviets et la condition de jouvrier russe. - Le rendement de nos impôts est en baisse, malgré le double décime. - Assistons-nous à un réveil des républicains allemands?

Sous ce titre: « Le bilan de la olitique économique russe », le chef socialisme belge, Emile Vanderrelde, dans un article paru ces jours derniers, a brossé un tableau de la situation russe qui mérite d'être.

M. Vandervelde cite « ses sources »: ce sont des documents offiiels, cités par des ouvrages récents. tels que le dernier rapport du Bureau International du Travail ou la brochure du « camarade ». Dan : La ituation de la classe ouvrière en

Russie. Ce sont là, des « sources » sûres. Or que nous révèlent-elles ? Sans doute la production, tant gricole qu'industrielle, s'est notament accrue depuis deux ans. Pourtant, elle reste bien inférieure à e qu'elle était avant la guerre.

Ainsi, la production industrielle n'atteint pas la moitié de la production de jadis.

Du moins, l'ouvrier a-t-il à se féliter du régime communiste? Ecoutez la constatation de Vander-

Par un paradoxe étrange, c'est resement dans cette Russie soviéncore comme la terre promise du communisme, que l'on observe, à heure présente, la crise industrielle a plus grave, avec son cortège sinise de chômages et de salaires avi-

Car, non seulement une bonne part de la classe ouvrière est condamnée m chômage, mais ceux qui ont la faveur de pouvoir travailler, le font dans des conditions vraiment lamen-

Ecoutons toujours Vandervelde: Pour rétablir l'équilibre entre la production et la consommation, on court, comme ailleurs, et beaucoup Mus qu'ailleurs, au sabotage des me ures de protection ouvrière, à l'élonation des heures de travail, à la ompression des salaires.

Voici quelques chiffres pour juer de la compression des salaires: D'après le Twind, organe des yndicats rouges, le rapport des saaires actuels aux salaires, déjà mierables d'avant-guerre, était de 17 p. 100 en novembre 1921, de 18 100 seulement (!) en mars 1922. Depuis lors ils se sont relevés juslu'a revenir au tiers de ce qu'ils alent sous le tsar (!)

Et cette misère matérielle se doud'une condition morale qu'ignoent les classes ouvrières des autres

De fait, en Russie regne « un réme politique qui, pour maintenir dictature du parti communiste, fuse aux masses ouvrières les droits les libertés démocratiques dont elles ont besoin pour se défendre, »

Que conclure de ce tableau, sinon de le communisme, outre qu'il Pporte la misère générale, plonge la asse ouvrière elle-même dans une detresse matérielle et morale vraiment peu enviable?

L'administration des finances vient publier les statistiques relatives

recouvrement des impôts pendant mois le mai. Les recettes normales et permanenencaissées par le Trésor au titre

budget général ont été, en mai, de millions de francs en chiffres onds, au lieu de 2.196 millions en vril, de 1.960 millions en mars, de 1.820 millions en février et de 2.080 Illions en janvier.

Le chiffre de mai est donc le plus qui ait été enregistré depuis le ébut de cette année-

Résultat en apparence paradoxal, disque le double décime a été mis application le 23 mars. omment s'explique cette anoma-

Un événement s'est produit, au des cinq premiers mois de 1924, ne pouvait pas ne pas exercer

une profonde répercussion sur le rendement des impôts : la livre sterling, qui cotait 120 francs le 11 mars, est brusquement descendue jusqu'au début de mai au-dessous de 70 francs. Voilà la grande raison de la baisse du rendement des impôts.

Faut-il conclure, en présence de cette situation que la revalorisation du franc est grosse de périls pour l'économie nationale?

Evidemment non!

Que représentent les moins-values relatives constatées dans le recouvrement des impôts auprès des brêches formidables qu'auraient pratiquées dans le budget le maintien de la livre au cours fantastique de 120 fr.? Une telle dépréciation de notre monnaie aurait entraîner des augmentations de salaires et de traitements et un boûleversement général de l'économie nationale.

Aussi bien, l'exemple de l'Allemagne montre que les recettes budgétaires ne progressent pas dans la mesure où la monnaie se déprécie.

N'oublions pas, enfin, que, malgré la diminution que nous venons de signaler ce fait subsiste : Le rendement total des cinq premiers mois de l'année accuse une plus-value in-téressante de 2.007 millions par rapport aux recouvrements de la même période de 1923.

Au total, nous possédons, pour le moment, un budget en équilibre.

C'est l'essentiel et il faut souhaiter que cet équilibre se maintienne. 20

Verrons-nous bientôt ce spectacle tout nouveau : la République alleme et s'affirmant comme telle?

Il n'est pas impossible.

Les manifestations continuelles des militaristes et ultra-nationalistes, organisées ces temps derniers dans toute l'Allemagne, semblent avoir tiré enfin le parti républicain de la torpeur dans laquelle il sommeillait. Ce réveil se traduit par des manifestations (meetings républicains et pacifiques de Magdebourg et de Hagen), et surtout par une active propagande en faveur de l'accroissement des organisations de défense républicaine.

Il n'est pas douteux d'ailleurs que les menées anticonstitutionnelles des partis extrêmes de droite et de gauche ont rendu la situation actuelle particulièrement favorable à l'extension des idées républicaines et favorisé les efforts déployés par le parti socialiste pour obtenir la participation du centre catholique et des démocrates au renforcement des associations pour la défense de la Constitution.

D'un autre côté, l'appui promis par le gouvernement français à la démocratie allemande n'est peut-être pas étranger à ce renouveau de l'esprit républicain.

Quoi qu'il en soit, les chefs républicains allemands semblent vouloir tirer parti des circonstances présentes pour s'organiser : à cet effet ils multiplient les réunions de propagande.

Ainsi, sur la proposition des délégués démocrates, une journée républicaine sera organisée le 6 juillet à Koenigswinter, près de Bonn.

On doit voir dans l'organisation de cette journée une grande démonstration en faveur de la république allemande et de l'union du Reich. Les organisateurs désirent donner

aux nations alliées une preuve formelle que le peuple allemand, dans sa majorité, possède la ferme volonté

de défendre le régime républicain-L'opinion alliée ne pourra que se féliciter de ce réveil des idées démocratiques et pacifiques en Allema-

M. D.

INFORMATIONS

La Conférence du 16 Juillet

Dans les milieux officiels londoniens on ne croit pas que M. Mussolini soit en mesure de venir prendre part personnellement à la conférence du 16 juillet. Ce sera sans doute l'ambassadeur d'Italie à Londres qui sera chargé de représenter son pays au cours des discussions.

Le gouvernement du Reich gracie

Au geste d'apaisement du gouver nement français, autorisant la rentrée dans les régions occupées d'Allemagne de la plupart des fonctionnaires qui en avaient été expulsés par les autorités alliées, le gouvernement de Berlin vient de répondre en assurant le chargé d'affaires de France à Berlin que les Allemands des territoires occupés ou non occupés, condamnés par les autorités allemandes pour avoir directement ou indirectement prêté appui aux autorités françaises au cours de la lutte pour la Rhur se verront remettre

leurs peines par mesure gracieuse. La même mesure sera appliquée aux Allemands qui, transgressant les instructions de leur gouvernement, ne se sont pas opposés à l'exécution des ordonnances de la haute commission interalliée des territoires rhénans et aux ordres de nos autorités militaires.

Réticences allemandes

On apprend de Londres que le gouvernement allemand, en acceptant de faire droit aux demandes contenues dans la note de la Conférence des ambassadeurs sur le contrôle interallié, aurait sollicité certains amendements ayant pour conséquence d'apporter des restrictions aux mesures requises.

Il y a des raisons de supposer que le gouvernement français serait disposé à considérer que cette note doit être acceptée en son entier par le

Il aurait, dit-on, communiqué au gouvernement britannique son point de vue à ce sujet.

La Conférence anglo-russe vouée à un écheo

Les négociations anglo-russes, commencées il y a deux mois et demi, semblent être arrivées à une impasse. Les porteurs de fonds russes ont demandé le remboursement intégral du capital engagé par eux, mais les Russes n'ont voulu l'accepter que pour ceux des porteurs qui pourraient prouver qu'ils les avaient en leur possession avant la révolution de 1917. Pour les autres — et ils sont fort nombreux, - la délégation soviétique refuse tout accord, car elle pretend que les porteurs actuels ne s'en sont rendus acquéreurs que dans un but de spéculation. C'est maintenant au gouvernement de décider si les conversations avec les Soviets peuvent être continuées, et on attend un geste prochain de M. Mac Donald. D'ailleurs, les délégués russes n'ont plus l'espoir d'une issue heureuse. Ils considèrent les ministres travaillistes comme des « bourgeois timorés et incapables de prendre une initiative hardie. »

Lessovietssefaisaientlivrer des mitrailleuses

La police anglaise vient de découvrir une organisation de contrebande dont le but était de fournir secrètement à la Russié un millier de mitrailleuses, dont elle avait passé commande à des intermédiaires. Un premier lot de 56 mitrailleuses a déjà pu être expédié en Russie, grâce è la complicité d'un bateau de pêche anglais, qui est venu en prendre livraison mystérieusement près du pont de Londres et les a transportées sur un navire qui croisait au large de l'estuaire de la Tamise. On ignore à quelle nationalité appartient ce navire, mais on sait que les mitrail leuses sont déjà arrivées à Pétrograd, où un émissaire du gouvernement de Moscou en a pris livraison-

Le ministère portugais a donné sa démission

D'après le correspondant des Daily New », à Lisbonne, le premier ministre portugais, M. Castro, a remis au président de la République la démission du cabinet parce qu'il n'avait pas obtenu un vote de confiance du Parlement.

On a découvert au Thibet d'antiques tombeaux chinois

L'expédition Koznoff au Thibet a découvert, à 100 kilomètres d'Ourga,

trois groupes de tumuli très anciens, renfermant les dépouilles des princes chinois, enfouies à 14 mètres de pro-

Les fouilles ont permis de découvrir des couloirs souterrains et des chambres étayés avec du bois et ornés de soieries et de broderies artistiques, avec des hiéroglyphes chinois; les tombeaux contiennent en outre des objets en divers métaux

L'Amérique songe à armer tous ses postiers ambulants

A la suite du vol de 400.000 livres sterling commis dans la malle de Chicago par des bandits armés de hombes à gaz asphyxiants, le directeur général des postes a entamé des négociations avec le ministre de la guerre en vue de donner des moyens de défense à tous les employés des trains postaux.

Il se propose de munir tous les employés de masques à gaz et de revolvers et de placer une mitrailleuse dans chaque wagon postal.

Il y a des maniaques à Londres

Des maniaques pratiquent depuis quelque temps, à Londres, un jeu qu'ils sont les seuls à trouver intéressant. Ils suivent les élégantes qui étrennent » leur « décolleté », d'été et au moment propice, ils éclaboussent la garniture de taches

La police n'a pu mettre la main Sur ces messieurs. Bien mieux, la femme d'un détective lancé sur leurs traces a constaté à ses dépens qu'ils continuaient, car sa robe de tulle blanc avait été teinte... gratuitement

Une tornade aux Etats-Unis Une tornade s'est abattue sur la

ville de Lorain (Etats-Unis); 300 personnes auraient été tuées et 1.500 blessés.

Un automobiliste venant de Lorain. rapporte que la ville est entièrement détruite. Par suite de l'interruption des communications téléphoniques et télégraphiques, il est impossible d'obtenir confirmation de cette nou-

La brigade de pompiers d'Etyria, qui a réussi à atteindre Lorain, a envoyé des appels de secours et a fait connaître que plusieurs centaines de personnes ont été blessées par suite de l'effondrement du théâtre.

Mouvement de la population

Premier trimestre 1924: mariages 77.088; divorces 4.886; naissances 195.006; mort-nés 8.452; décès (moins d'un an) 18.447, 1 an et plus 200.598. Total des décès 219.045; excédent de décès 24.039

Pendant le premier trimestre 1924, le nombre des mariages a été supérieur d'un dizième environ à celui de la période correspondante de 1923; le nombre des enfants nés vivants est resté stationnaire ainsi que la mortalité infantile. Au contraire, le nombre total des décès s'est accru de 190.036 à 219.045; il en a été de même dans d'autres pays, par exemple en Angleterre où le nombre des décès s'est élevé à 124.720 pendant les trois premiers mois de 1923 à 160.279 pendant le premier trimestre de 1924.

Un truc de propriétaire

A Rennes, le propriétaire d'un immeuble dont il occupe le premier étage estima, ces temps derniers, qu'il ne louait pas assez cher son rez-de-chaussée. Il intimida l'un des occupants qui, ignorant son droit, lui céda la place. Mais un second locataire fut plus récalcitrant. Alors le propriétaire s'étant procuré un clairon sonne de cet instrument jusqu'à 10 heures du soir et le matin, dès la première heure, il sonne la « diane ».

En agissant ainsi, le propriétaire s'attaque surtout à la femme de son locataire qui, travaillant de nuit, ne peut se reposer que dans la matinée. Il y a plusieurs mois que cela dure et la police prévenue ne peut rien, car le propriétaire ne joue qu'aux seules heures où cela soit permis.

Un lâcher monstre de pigeons-voyageurs

Dimanche matin, à 5 h. 30, a eu lieu, en gare des Bénédictins, un lâcher monstre de pigeons voyageurs, effectué pour le compte des sociétés colombophiles de Liège, Verviers et Huys. 10.525 volatiles ont été rendus à la liberté. Le départ s'est effectué dans d'excellentes condi-

tions. Ce concours est le plus important qui ait été organisé à ce jour par les sociétés belges. Le chiffre des paris atteint un million de francs.

Electionsénatoriale en Corse

Voici les résultats des élections sénatoriales, qui eurent lieu dimanche en Corse, en remplacement de M. Coty, dont l'élection avait été annu-

Inscrits, 795. Suffrages exprimés, 745.

Ont obtenu: MM. Giordan, 401 voix, élu; Casabianca, 342 voix-Bulletins nuls, 12.

Chambre des Députés

Séance du 28 juin 1924

MATIN L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif au report de 750 millions de crédits de l'exercice 1923 à 1924.

M. Robert, ministre des Postes et télégraphes demande le rétablissement de 5 millions de crédits pour travaux commencés. Le rétablissement est voté Un projet tendant à ce que les corps des prisonniers morts en Alle-

magne soient rapatriés est voté. La Chambre discute le projet de loi portant ouverture et annulation de crédits au titre du budget de 1923. Le projet est voté.

La Chambre discute le projet des douzièmes provisoires applicables aux mois de juillet à novembre 1924 au titre du budget des dépenses re-

couvrables. MM. Desoblin et Delourme demandent au Président du Conseil quelles mesures il prendra contre les spéculateurs qui ont opéré dans les régions dévastées. M. Herriot prend l'engagement de les frapper et de ne

ménager personne. SOIR

La Chambre reprend la discussion du projet de loi sur les douzièmes provisoires. M. Philippoteaux signale des abus pratiqués par des officiers dans les régions libérées. Le général Nollet, sur cette question, rend hommage aux officiers et aux troupes d'occupation dans la Rhur-

M. Chastenet demande que le Gouvernement pratique une politique de réparations en nature. M. Dalbiez déclare que le Gouvernement demande la nomination d'une commission d'enquête pour rechercher les profiteurs des régions libérées.

La discussion générale est close-Sur l'article 1er, M. Bovier-Lapierre, ministre des pensions promet de donner satisfaction dans la mesure du possible aux anciens combattants et d'examiner tous les cas qui lui seront soumis des blessés auxquels satisfaction n'a pas été donnée. Les articles 1 et 2 sont votés.

M. Baroux déclare que ses amis communistes ne voteront pas l'article 3 qui est relatif aux crédits nécessaires à l'entretien de l'armée d'occupation.

M. Blum, au nom du groupe socialiste, déclare qu'il s'abstiendra sur l'article 3.

M. Herriot dit qu'il s'agit d'un crédit de 205 millions sur les dépenses militaires et réduction de 60 millions sur les douzièmes. Il demande à la chambre de voter l'article 3 et pose la question de confiance.

Par 456 voix contre 26, l'article 3 est voté: les articles 4 à 10 sont votés et l'ensemble du projet est adopté par 519 voix contre 26.

Médailles Militaires Posthumes Par décret rendu sur la proposition du ministère de la guerre et des pensions, la médaille militaire a été conférée à titre posthume aux militaires du 7° régiment d'infanterie dont les noms suivent:

Delbrel (Marcel-Baptiste), mle 4812, soldat: brave soldat. Mort pour la France le 22 août 1914, à Bertrix, en accomplissant son devoir. Croix de guerre avec étoile de

Ducornet (Jean), mle 06169, caporal: caporal énergique et brave, ayant toujours donné l'exemple du devoir. Tombé glorieusement au champ d'honneur, le 22 août 1914 Bertrix.

MIEUX TARD QUE JAMAIS

Les journaux publient:

« Après une entente avec le ministre du commerce et des P. T. T., le ministre vient d'autoriser les officiers, les chefs de poste et de patrouille de gendarmerie à demander à toute heure de jour et de la nuit des communications téléphoniques par priorité, dans les cas exceptionnels suivants:

1. Incendies, inondations, avalanches, éboulements, accidents de chemin de fer, naufrages, explosions, assassinats, etc., lorsque ces sinistres, par leur importance ou leur fréquence, nécessiteront des mesures spéciales immédiates pour le sauvetage des personnages ou des biens.

2. Grèves, émeutes populaires, attentats anarchistes, découvertes de dépôts d'armes ou de munitions de guerre, d'ateliers clandestins de fabrication de poudres ou d'explosifs etc., lorsque ces événements ont une sérieuse importance au point de vue de l'ordre public.

3. Recherches et poursuites de malfaiteurs. »

On reste étonné quand on a lu cette note. Nous sommes certain, en effet, que 95 citoyens sur 100 croyaient qu'à la moindre alerte, on pouvait téléphoner à la gendarmerie pour demander aide et secours.

Nous savions bien qu'à ce point de vue, le Lot était encore en retard, puisqu'aussi bien il n'y a guère qu'un an à peine que le téléphone a été placé dans le bureau du Commissariat de police.

Mais, la note ci-dessus indique qu'il y a plus que le Lot qui est en retard.

Et cependant, s'il est un service qui doive être assuré le plus rapidement possible, c'est bien le service

de la sécurité publique. Jusqu'à ce jour, l'entente n'avait pu être établie entre ce service et l'administration des P. T. T.

C'était la question des frais d'installation et de communication qui ne pouvait pas être résolue. Car, lorsque l'administration disait : « Qui paiera les frais! » l'administration de la guerre répondait : « Je n'ai pas de crédits. » Cela dure depuis des annés :

l'administration de la guerre dont les

crédits sont, cependant, assez élevés,

ne disposait pas de quelques mil-

liers de francs pour installer le téléphone dans les gendarmeries. Quand celles-ci eurent, il y a quelques mois, le téléphone, elles pouvaient répondre à toutes les communications, bien entendu, mais elles n'avaient pas, faute de crédits, le droit d'appeler pour demander, pour

faire confirmer un renseignement. Allons! on se modernise, chaque jour, en France : voilà qu'à présent, le service de la sécurité publique, qui a bien son importance, pourra

de sa propre autorité, téléphoner. Des crédits lui sont alloués pour se mettre en contact avec les particuliers, avec les autorités locales, en cas de sinistre, d'attentat, d'accidents

graves. Mieux vaut tard que jamais : mais il faut reconnaître que le retard n'est pas dû à l'administration des

Elle a fait les installations téléphoniques dès qu'on les lui a demandées : mais il était juste que les communications téléphoniques fussent à la charge de l'administration de la

C'est fait : il était bien temps ! Peu à peu, il faut espérer aussi qu'on arrivera à faire profiter les divers départements et même le Lot des moyens rapides, nécessaires, les plus nouveaux de communication et

des plus modernes inventions! y en a bien encore pour quelque temps : mais avec de la patience on arrive à tout dit-on!

LOUIS BONNET.

Votes de nos Députés

Sur l'article 3 du projet de loi portant ouverture sur l'exercice 1924 de crédits provisoires au titre du budget des dépenses recouvrables, applicables aux mois de juillet à novembre 1924, les députés du Lot ont voté

La Chambre a adopte par 456 volx contre 26.

Sur l'ensemble du projet les députés du Lot ont voté Pour.

La Chambre a adopté par 519 voix contre 26.

Gendarmerle

M. Roumillac, lieutenant de gendarmerie à Provins, est promu capitaine et affecté à Figeac.

Service vicinal

M. Muret est nommé cantonnier de 5° classe en résidence à Duravel, en remplacement de M. Brocard, nommé à un autre poste.

M. Calméjane est nommé cantonnier de 5° classe, en résidence à Caïx (Luzech), poste créé.

M. Pradaude est nommé cantonnier de 5° classe en résidence à Bèzes (commune de Montcabrier); poste créé.

Démission de maire

M. Lagarde, maire de St-Clair, vient d'adresser sa démission de maire.

Les vins du Lot

Les vins du Lot, exposés par les soins de la Fédération des Associations agricoles à l'Exposition de Limoges, ont obtenu un succès sans précédent. Durant douze jours, un grand nombre de gourmets sont venus déguster nos vins rouges et nos vins blancs et prendre les adresses des exposants en vue de prochaines commandes.

Divers récoltants des cantons de Puy-l'Evêque et de Luzech ont reçu, à l'heure actuelle, des offres d'achat de la part de négociants du Limou. sin. M. Puyboyer, président du Syndicat agricole de Cussac (Haute Vien ne), s'est déjà mis en rapport avec certains propriétaires pour l'achat d'une partie de la récolte de l'année.

Pour montrer l'importance du succès obtenu à cette Exposition, la Fédération agricole corrézienne vient d'adresser à M. Fréjaville, président des Associations agricoles du Lot, une médaille de vermeil pour être attribuée à la Fédération viticole du

Fermeture des Pharmacies le Dimanche

Repos hebdomadaire collectif Un arrêté préfectoral, en date du 28 juin, a ordonné LA FERMETURE DES PHARMACIES DE CAHORS, toute la journée du dimanche, en vue d'assurer l'exécution de la loi du 29 décembre 1923 sur le repos hebdomadaire

collectif. A dater de ce jour où l'arrêté aura été porté à la connaissance du public et des intéressés, les pharmacies de Cahors seront fermées pendant toute

la journée du dimanche. Une seule pharmacie restera ou verte pendant toute la journée du dimanche pour assurer le service des pharmacies à tour de rôle, dans l'ordre habituel : pharmacie Fournié, Garnal, Gayet, Fayret, Artigue, Palame, Orliac.

LE CONCOURS DE PÊCHE

Le concours des pescofis a eu lieu dimauche sous un soleil de plomb-Déjà, sur la place Thiers, au moment du rassemblement et du tirage au sort pour l'attribution des places sur la berge du Lot, les pescofis épongeaient leur front ruisselant de

Qu'est-ce qu'ils prirent aussi, quand ils défilèrent, pour se rendre au lieu du concours !

sueur.

Le défilé fut impeccable : la bal lade à travers les rues de la ville, l'Avenir et la Diane jouant un pas redoublé entraînant, fut rude mais elle plut énormément au public qui faisait la haie sur le passage des pêcheurs, en tête desquels marchait l'état-major de la Société.

Aussitôt arrivés dans le bief de l'Aviron, chaque concurrent prit la place que le sort lui avait assignée et se mit en devoir de déplier les lignes, de contrôler si les hameçons étaient solidement attachés, si les vers et les asticots étaient frétillants.

Cet examen passé, et on peut dire minutieusement, la plupart des pescofis se préparèrent un petit siège rudimentaire, avec un ou deux gros cailloux, et s'installèrent.

Au signal, ils saisirent la ligne, l'amorcèrent et la lancèrent dans

l'eau et,,, attendirent le poisson. Hélas! ils furent nombreux ceux qui attendirent longtemps le poisson: et pourtant! depuis la veille et dans la matinée, que de pescofis furent occupés à triturer, dans une grande bassine, l'appât qui devait tenter les moins goulus de la gent poisson niere.

Les pius heureux pescofis n'attrapèrent pas de quoi faire une friture, mais tous peuvent dire qu'ils supportèrent stoïquement le soleil brûlant du 28 juin.

Tous, à chaque instant, sortait un vaste mouchoir et s'épongeaient : e peut-être était-ce la vue de ce linge

qui effrayait le poisson! Quelle que soit la raison, la pêche

ne fut pas miraculeuse, et avant la fin du concours, plusieurs pescofis avaient abandonné leur poste et étaient allés prendre un peu de frais sous les arbres de la plage de l'Avi

Les plus résistants restèrent en place sur la berge jusqu'au signal annoncant que le concours était ter-

Dès que le concours fut clôturé, les pescofis apportèrent leur prise au jury qui compta le nombre de poissons, les pesa, mesura les plu gros, puis les plus petits et rédigea le palmarès pour l'attribution des récompenses. Et puis, les lignes pliées, les pesco-

fis rentrèrent en ville pour se rafraîchir, car c'était l'heure de l'apéritif. Le soir, un banquet réunissait, à l'hôtel Laroche un certain nombre de concurrents qui se régalèrent de l'excellent menu qu'on leur avait

Et comme, la jeunesse de la gare célébrait sa fête votive, après le banquet qui fut très gai, les pescofis prirent part au bal animé qui eut lieu

jusqu'à minuit. Ce fut une bonne journée pour tous ceux qui participèrent au concours et pour le public qui y assista-

On ne peut que féliciter les organisateurs du concours.

Voici le palmarès du concours de pêche:

1er Gaillard; 2e Audibert; 3e Delmas; 4° Bulinguard; 5° Dumas; 6° Maury; 7° Roubert; 8° Sémille; 9° Cluzel Alex; 10° Lavergne; 11° Chansarel ; 12° Bach Léon ; 13° La-faurie ; 14° Vialard Ch.; 15° Massip Louis; 16° Terret; 17° Richard; 18 Belot; 19° Dalara; 20° Mension; 21° Valéry; 22° Rougier; 23° Paganel; 24° Astruc; 25° Maratuech ; 26° Blaviel; 27° Cluzel; 28° Carratier; 29° Sadoul; 30° Tulet; 31° Fournier; 32° Dedieu; 33° Delpech; 34° Bach René 35° Planavergne; 36° Arbouys; 37° Miquel Jean; 38° Larrive; 39° Carriol; 40° Justy; 41° Ausset; 42° (Lafage; 43° Antonio; 44° Valéry Pierre; 45° Couderc Jules; 46° Midavène 47° Bailly; 48° Bican; 49° Vican; 50° Delpy.

Conseil de révision

Dates des opérations pour la classe 1925 et ajournés des classes 1922, 1923

Etrangers au département, mardi er juillet, à 14 h.30, hôtel de la préfec-

Figeac-Est, lundi 1er septembre, à 10 h.30, mairie. Latronquière, lundi, 1er septembre

à 15 heures, mairie. Figeac-Ouest, mardi 2, à 10 h. 30, Lacapelle-Marival, mardi, 2, à 15

heures, mairie. Livernon, mercredi 3, à 10 h. 30

Cajarc, mercredi 3, à 15 heures mairie. Gramat, vendredi, 5, à 10 h.30,

mairie. St-Céré, vendredi 5, à 15 heures, mairie. Martel, samedi 6, à 10 h.30, mairie.

Vayrac, lundi 8, à 10 h. 30, mairie.

Bretenoux, lundi 8, à 15 heures, mairie. Payrac, mardi 9, à 10 h. 30, mairie.

Souillac, mardi 9, à 14 h.30, mairie. Gourdon, mercredi 10, à 10 h. 30,

Salviac, mercredi 10, à 14 h. 40 Labastide-Murat, lundi 29, à 10

heures, mairie. St-Germain, lundi 29, à 14 h. 30,

Lauzès, mardi 30, à 10 h. 30 mairie. St-Géry, mardi 30, à 14 heures, mairie. Luzech, jeudi 2 octobre, à 10 heures,

Puy-l'Evêque, jeudi 2, à 14 h. 30,

mairie. Cazals, vendredi 3 à 10 h. 30, mairie. Catus, vendredi 13 à 14 h. 30, mairie. Examen des demandes depremière attribution ou de renouvellement de sursis des jeunes gens appelés à être incorporés le 10 novembre 1924, samedi 4 octobre, à 14 h. 30, hôtel de la préfecture.

Cahors-Nord, lundi 6, à 10 heures,

Cahors-Sud, lundi 6, à 14 h. 30 mairie. Limogne, mardi 7, à 10 h. 30, mairie.

Lalbenque, mardi 7, à 14 h. 30, Montcuq, mercredi 8, à 10 heures, mairie.

Castelnau, mercredi 8, à 14 heures Clôture des listes lundi 15 décembre à 14 heures, hôtel de la préfecture.

Les droits à pension des combattants et démobilisés de la guerre

L'article 3 du décret du 2 septembre 1919 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi des Pensions du 31 mars 1919, indique que tous les dé mobilisés, blessés ou malades du fait ou à l'occasion de la guerre, devront faire valoir leurs droits à pension avant l'expiration de la cinquième année de leur démobilisation, et ce avant le 2 septembre 1924.

Pour ces motifs, la Confédération générale de toutes les victimes de la guerre, 17, rue de Lancry, Paris (10), rappelle à tous les démobilisés, blessés ou malades des suites de la guerre, d'avoir à se mettre d'urgence en instance de pension auprès du directeur du Service de Santé de leur Région, pour parer à la forclusion du droit à réparation, qui leur a été reconnu par la loi du 31 mars 1919.

Pour tous renseignements complémentaires, écrire, avec timbre pour réponse, à la C. G. T. V, G., 17, rue de Lancry, Paris (10°).

Le Tourisme en Haut-Quercy

Nous avons déjà annoncé officieusement la création projetée par la Compagnie des chemins de fer de Paris-Orléans, d'un circuit de tourisme spécial entre Rocamadour et la Grotte de Presque dont le service doit être assuré par la Société des autobus, Rocamadour-Padirac qui fait depuis des années ceux de Padirac-Lacave.

Cette nouvelle aujourd'hui officielle, est portée à la connaissance du public par de grandes affiches posées dans toutes les gares du réseau, par les dépliants que fait distribuer la Compagnie et par le Guide Officiel qu'elle vient d'éditer pour l'année 1924. Ce nouveau circuit, le troisième créé par le P. O dans le Haut-Quercy montre une fois de plus l'importance touristique de notre région et le soin que prend la compagnie de lui donner son plein développement.

Voici l'itinéraire du troisième circuit tel qu'il est indiqué dans les dépliants et dans le nouveau Guide-Officiel du P. O.

Départ de Rocamadour gare à dix

Gramat : Grotte de Presque, une nouvelle merveille souterraine du Haut-Quercy, visite et déjeuner entre

onze heures et treize heures trente-Château renaissance de Montal, célèbre par ses admirables sculptures Saint-Céré: visite de la ville, une heure d'arrêt; Bretenoux (vue du château de Castelnau); le château de Loubressac (ancienne propriété de Lavedan) d'où la vue s'étend sur un magnifique panorama; Vallée de la Bave et de la Dordogne; Carennac, ancien prieuré, Miers-Alvignac.

Retour à Rocamadour gare à 19

Ce circuit aura lieu tous les vendredis de chaque semaine, du 14 juillet au 1er octobre. Nous lui souhaitons un succès complet.

Au cours de l'assemblée générale de la Fédération du tourisme (Limousin-Quercy-Périgord), qui a eu lieu à Guéret, des décisions importantes ont été prises.

« Le développement du tourisme dans une région étant équivalent de richesse pour tous, la Fédération Limousin - Quercy Périgord signale aux conseils généraux tout l'intérêt qui s'attache à en favoriser le développement.

A la base de ce développement se trouve la réfection et l'amélioration des routes empruntées par les touristes pour visiter les sites et les villes dont l'état est des plus défec-

« Elle espère que cette situation recevra une prompte satisfaction et que des réalisations pratiques et urgentes seront effectuées. »

La Fédération émet le vœ que la station d'Alvignac-Miers obtienne enfin le classement qu'elle demande comme station hydrominérale et cli-

Le Crédit Agricole

M. J. Capus, ministre de l'agriculture, vient d'adresser aux préfets une circulaire sur les avantages que peuvent trouver les agriculteurs dans l'emploi du crédit agricole qui est devenu un élément indispensable de la production et un facteur de pro-

Après avoir rappelé le rôle du crérit à court terme, spécialement destiné à permettre aux cultivateurs de faire face aux dépenses courantes de leurs exploitations, et celui du crédit à long terme qui facilite la constitu tion et l'aménagement des petites propriétés rurales, le ministre insiste particulièrement sur le rôle du crédit à moyen terme, qui n'est pas, comme le crédit à long terme, accessible aux seuls propriétaires ruraux, mais

à tous les agriculteurs indistinctement. Les fermiers ou métayers qui veulent augmenter ou améliorer leur cheptel et leur matériel peuvent y recourir.

Il permet également à l'ouvrier salarié de s'établir fermier et d'acquérir ainsi les connaissances de culture et d'élevage grâce auxquelles il pourra ensuite obtenir un prêt indi-viduel à long terme pour l'achar d'une petite propriété. Ainsi il constitue la première étape vers la pro-

Il y a donc grand intérêt à ce que cette forme récente du crédit agricole soit largement appliquée. Les caisses régionales et locales sont, d'ailleurs entrées dans cette voie, et les prêts à moyen terme sont en notable progression. Ils sont passés, en effet, de 2.625.000 en 1920, à 4.780.000 en 1921, à 11.840.000 en 1922 et à environ 20 millions en 1923.

Mais le ministre n'oublie pas que l'Office National du Crédit Agricole ne dispose plus à l'heure actuelle de ressources suffisantes pour répondre à toutes les demandes, et il se préoccupe d'améliorer cette situation. Jamais, en effet, on ne fera un meilleur placement qu'en aidant nos paysans à se fixer à la terre.

Tué par une auto

Dimanche soir, vers 8 h. 1/2, le jeune Bouscary, Léon, âgé de 19 ans, demeurant à Tour-de-Faure, revenait de la fête de Cabrerets, lorsqu'au tournant de la route de Conduché,

une auto arriva et heurta le jeune cycliste.

Le choc fut si violent que le malheureux cycliste fut projeté pardessus l'auto et alla s'abattre sur le

Transporté dans la nuit à l'hôpital de Cahors, il est mort peu après.

Grave accident

Dimanche matin, vers 4 heures, M. Barthe, ouvrier de l'administration des ponts et chaussées, nettoyait le boulevard Gambetta avec une balayeuse mécanique attelée d'un cheval. Comme il se trouvait sur le siège, le cheval buta et l'ouvrier tomba sur la chaussée. La roue du véhicule lui passa sur le corps et la balayeuse le traîna sur un parcours de quinze mètres environ.

L'état de M. Barthe est grave-

Accident du travail Un chauffeur de la maison Bénestèbe et Artigalas, garagistes à Cahors, nommé Georges Lacombe, 25 ans, de meurant, 9, rue Fondue-Haute, conduisait une voiture sur la route de Toulouse, lorsque, par suite d'un chaos, la glace du pare-brise s'est brisée, et les éclats de verre ont jailli à la figure du chauffeur, qui a reçu deux plaies profondes à la levre su périeure. Une incapacité de quinze ours de travail lui a été prescrite.

Courses de Gramat

Voici le programme des courses de chevaux qui auront lieu à Gramat les 3 et 4 août prochains.

Première journée: Dimanche 3 août, à 14 heures 30; 1er prix de la Société d'encouragement au galop, 4.200 fr.; prix de la Chambre de commerce du Lot (au trot monté ou attelé), 1.000 fr.; prix des Haras (au galop), 6.000 fr.; épreuve interrégionale de la Société sportive d'encouragement (au galop), 3.000 fr.; prix de la Prairie au (galop), 2.200 fr.; prix de la Société des steeple-chases de France, 3.375 francs.

Deuxième tournée: Lundi 4 août, à 14 heures 30 ; Prix du Conseil général (au galop), 1.200 fr.; prix de la Société d'encouragement (au galop), 2.100 fr.; prix de la Société sportive d'encouragement (au galop), 2.750 francs ; prix de la ville de Gramat, course de haies, 1.100 francs.

Les courses de Gramat sont régies par les codes des courses.

Le pari mutuel fonctionnera sur l'hippodrome.

Fête de la Gare

La jeunesse du quartier de la Gare a célébré sa fête votive dimanche et lundi.

La décoration de l'Avenue, de la cour de la Gare était superbe, et le soir les illuminations furent fééri-Une foule énorme n'a cessé de cir-

culer durant toute la soirée dans le quartier et un bal des plus animés a eu lieu, aux sons d'un orchestre de

Nos félicitations aux organisateurs.

Fête de la Barre

La jeunesse du quartier La Barre prévient le public que sa fête annuelle aura lieu comme les années précédentes les 23, 24 et 25 août.

Un programme des mieux choisis sera donné ultérieurement.

Le Comité.

Grand bal Mercredi, 2 juillet, au Palais des Fêtes, aura lieu le tirage de la tombola du syndicat des marchands

forains et un grand bal joué par la musique de l'Avenir. Prix d'entrée ; Hommes, 2 francs ;

Dames, 1 franc, donnant droit à un billet de tombola. Distributions gratuites de primes

P. S. Les membres du Syndicat sont priés d'assister à la réunion le 1er juillet, à 20 heures 30, au siège

La Taxe sur le chiffre d'affaires

Aux termes de l'article 51 de la loi du 22 mars 1924 : « Aucune poursuite ne sera exercée, aucune amende fiscale ne sera répétée contre les redevables qui, ayant, avant la promulgation de la présente loi, omis de souscrire des déclarations d'impôts, ou souscrit des déclarations insuffisantes, ou encore indiqué dans des actes portant mutations entre vifs de propriété ou de jouissance de biens, immeubles ou de fonds de commerce, des prix inexacts, auront spontanément, dans les six mois de cette promulgation, réparé leurs omissions ou rectifié leurs déclarations antérieures. »

Cet article, qui a une portée générale, s'applique notamment en matière d'impôt sur le chiffre d'affai-

Pour bénéficier de l'amnistie prévue, le redevable doit remplir certaines conditions. Il faut:

1. Que la déclaration rectificative s'applique à des omissions ou des insuffisances dans les déclarations qui auraient dû être faites ou qui ont êté faites avant la promulgation de la

2. La déclaration rectificative doit être spontanée, c'est-à-dire qu'elle doit être effectuée en dehors de toute démarche ou constatationss des agents des administrations financiè-

3. Elle doit être faite dans les six mois de la promulgation de la loi-

Les redevables désireux de rectifier | très appréciée des sportifs cadur. spontanément leurs déclarations, ont intérêt à le faire le plus tôt possible sous peine de perdre le bénéfice de la remise de toute amende ou intérêt de retard s'ils se laissent devancer par

les agents du fisc. En ce qui concerne la taxe sur le chiffre d'affaires, les déclarations rectificatives peuvent être adressées soit au directeur, ou receveurs de l'enregistrement, soit au directeur ou receveur des contributions indirectes, suivant que l'impôt est perçu par

Des modifications importantes ont été apportées au régime de l'impôt

l'une ou par l'autre de ces adminis-

sur le chiffre d'affaires. Le forfait obligatoire à dater du 1° mai 1924 pour les commerçants faisant moins de 200.000 francs d'affaires (et qui n'ont pas demandé le « statu quo ») sera payable tous les trois mois et décompté pour 1924 sur le chiffre d'affaires de 1923. En outre, il n'est plus exigé pour les for-

faitaires la tenue du livre de ventes. Cette dernière disposition n'est pas applicable aux bijoutiers, horlogers et tous redevables faisant commerce et travaillant les métaux précieux. Ils restent, en effet, assujettis aux dispositions de la loi du 18 brumaire an VI, qui exige la tenue du livre de garantie (ou de police), lequel comporte, sans exception, l'inscription de tous les achats et de toutes les ventes effectuées par cette catégorie de commerçants ou ouvriers.

Les engagés spéciaux

Par analogie avec les mesures prises en 1921, en 1922 et en 1923, les engagés spéciaux sous le régime de la circulaire du 9 juillet 1920, ayant servi antérieurement à leur entrée à l'école, et terminant leur scolarité en 1924, après avoir suivi assidûment les cours de préparation militaire supérieure, seront admis sans examens dans les pelotons d'élèves officiers de réserve en novembre 1924 ou seulement en mai 1925, s'ils le dési-

Il sera adressé au ministre de la guerre, pour le 1er juillet 1924, un état nominatif des engagés spéciaux sous le régime de la circulaire du 9 juillet 1920, terminant leur scolarité en 1924 et susceptibles, en raison de leurs services antérieurs d'être admis sans examens dans les pelotons d'élèves officiers de réserve-

Ceux d'entre eux qui désireraient n'être incorporés qu'en mai 1925 dans un peloton d'élèves officiers de réserve seront invités à en faire la demande écrite.

Engagements et rengagements des indigènes coloniaux

résidant en France Les règles suivantes déterminent les conditions dans lesquelles sont acceptés l's engagements et rengagements des indigènes coloniaux sta-

tionnés en France: 1° Engagements. — Les indigènes coloniaux de toutes races, autorisés à résider en France, peuvent être admis à contracter des engagemenés volontaires pour les corps de troupe de leur race stationnés dans la métropole, dans les mêmes conditions d'âge et de durée qu'à la colonie.

Les engagements volontaires sont recus en tout temps par les chefs de corps et par les commandants des bureaux de recrutement.

2° Rengagements. — Les anciens tirailleurs coloniaux libérés, autorisés à résider en France, peuvent avec l'autorisation du chef de corps, se rengager dans les corps de troupe de leur race de la métropole, dans les mêmes conditions de durée qu'à la colonie.

3° Primes, hautes payes, indemnités. - Les indigènes coloniaux de toutes races incorporés en France comme engagés et rengagés bénéficient:

a) Des différentes primes et hautes payes prévues par les décrets sur le recrutement des indigènes; b) Des diverses indemnités, à l'exception de l'indemnité de départ d'un mois de solde, et des autres avantages matériels ou moraux accordés

aux militaires indigènes ou à leur

famille pendant leur absence de la

colonie.

CHRONIQUE SPORTIVE

Vel-Auto-Lotois

Circuit France-Sport

Nous rappelons que le circuit France-Sport qui devait avoir lieu le 22 juin à Cahors, va se courir dimanche prochain, 6 juillet, sur le même itinéraire. Il est organisé par M. Jouffreau, avec le concours du V. A. L. et sous les règlements de

Cette course est réservée aux coureurs, munis d'une licence nationale; elle est dotée de 20 prix dont le premier est une bicyclette « France-

Le parcours est de 175 km. environ. Le départ sera donné à 12 heures, devant chez M. Jouffreau, mécanicien. La distribution des dossards aura lieu à 11 heures, même endroit. Les engagements sont recus chez M. Jouffreau, mécanicien, 34, Boulevard Gambetta, à Cahors, jusqu'au 5 juillet, à 10 h. Le droit d'engagement

est de 3 fr.

Nous croyons savoir que le Vel Auto Lotois a l'intention d'organiser pour le jour du 14 juillet une petite course réservée aux jeunes qui sera

Nous en reparlerons.

Grandes régates

Le résultat des grandes régates qui eurent lieu dimanche 22 juin à Cahors doit être modifié en ce qui con cerne la course en skiff.

1er Verdier (Aviron Cadurcien) par 4 longueurs ; 2º Delmas, de l'Avi. ron Villeneuvois; 3° Eynard, de Fu

Arrondissement de Cahora

Pradines

Fête locale. — La coquette petite commune de Pradines a l'honneur de prévenir le public que sa fête an nuelle aura lieu comme les années précédentes les 5, 6 et 7 juillet 1924. Voici le programme :

Samedi, 5 juillet, à 7 heures, an. nonce de la fête par des salves d'ar. tillerie, réception de la musique et

Dimanche 6 juillet, à 7 heures, tour de ville en musique ; à 9 heures, distribution de bouquets aux jeunes filles, aubade aux habitants; à 10 heures, apéritif-concert; à midi, grand banquet familial; à 15 heures, départ du ballon « Lou Prodinaire » à 17 heures, grand bal de jour ; à 21 heures, illumination et grand bal de nuit, suivi de la farandole d'adieu. Comme on le voit plus haut, le

Comité des fêtes n'a rien négligé pour satisfaire la population el les communes avoisinantes, en s'assurant le brillant orchestre des « Terpsychoréistes » de Cahors, si réputé dans la région, sous la direction de M. Charles Barrières. Un service d'auto sera fait pendant ces trois jours et le passage du Lot sera fait en bateau régulièrement. Comme on le voit, tout a été prévu pour la

satisfaction de tous-Le Comité ne répond pas des ac-

Le Comité. Luzech

Necrologie. - Nous apprenons avec regret le décès de M. Pierre Ponssurvenu samedi dernier, à Prayssac, à la suite d'une longue et douloureuse

M. Pons avait exercé les fonctions de vétérinaire à Luzech sa ville natale usqu'au dernier moment. Agé de plus de 76 ans, il parcourait l'an dernier encore, d'un pas alerte, les routes accidentées de notre région; mais, malgré sa constitution pourtant robuste encore, la maladie le terrassa Pendant plus de cinquante ans M.

Pons prit une part très active aux luttes politiques communales et cantonales. Conseiller municipal el Conseiller d'arronaissement républi-cain, il se dévoua de longues années au bien public.

Malgré son âge, M. Pons tint à être mobilisé pendant la guerre et fut décoré de la légion d'honneur. Les obsèques de M. Pons, ont élé célébrées lundimatin, à Luzech aumilieu d'une foule considérable venue

de toutes les communes du canton. Au cimetière, M. le vétérinaire départemental a salué la mémoire du praticien dévoué et consciencieux que fut pendant 50 ans M. Pons; puis M. Arnaudet, maire de Douelle, au

nom des amis, a adressé le dernier adieu au regretté disparu. En ces douloureuses circonstances nous présentons à Mme Anais Pons, sa veuve, et à son fils et toute la famille nos condoléances

respectueuses et attristées.

Cabrerets Retrouvée. - Mme Madeleine Rigouste, veuve Thouron, qui avail disparu de son domicile, a élé re-

Bélaye

trouvée.

Election municipale complémentaire. - L'élection pour remplacer MM. Roques, maire et Bel, conseiller municipal, décédés, a eu lieu dimanche 29 juin.

Inscrits, 150; Votants, 97; Blancs, Suff. expr., 93; Maj. abs., 47 Rajade Louis, professeur, 75 voix, ell Raynaly Louis, propriét., 42 -

Voici les résultats:

Lagard Jean,

Un coup de Jarnac (coup de la der nière heure) a fait dévier quelque électeurs pour le 2º siège et a produit

un ballottage. Les électeurs sont de nouveau con voqués pour le 2º tour, dimanche 6 juillet. Nos compliments les meilleurs al

sympathique M. Rajade. Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni en session ord naire sous la présidence de M. Cagne

maire. Etaient présents sept consell lers sur neuf en exercice. Le Conseil examine et approuve les comptes de gestion de M. Gras, rect veur municipal. De l'examen des di comptes, il résulte que les recettes toute nature étant de 12.831 fr. 49 et les dépenses de 2.767 fr. 49, il re

par conséquent un excédent définit de 10.064 francs. Le Conseil vote ensuite, pour le tretien des chemins de toutes calég ries, la somme globale de 1.483 fr. fixée par l'administration des popul

et chaussées. Le Conseil municipal vote le mail tien de la taxe vicinale. Le Conseil procède à l'établissemet du budget supplémentaire de l' savoir: recettes, 10.064 fr.; dépense

6.351 fr. Le budget primitif est fixé ains, recettes, 4.170 fr.; dépenses : 3,6

Arrondissement de Figeac

L'agrandissement de la place Vival. Le jury d'expropriation des immeubles avoisinant la place Vival

est réuni le 24 juin. cest donc chose faite: les vieilles masures, derniers vestiges de l'ancien « Hort de Dumont », vont tomber cien coups de la pioche des démoisseurs et, avant la fin de l'année, la nction sera faite entre les deux laces Vival et Caviale.

Les projets d'assainissement et d'agrandissement ne vont pas s'arrêler, paraît-il, à cette partie de la ville. ler, par a de la vine. laquelle nos édiles se sont livrés pernet de supposer qu'une grande artère partant de la place Caviale raversera les jardins de la Croix-Blanche et ceux de Sainte-Marthe, pour aller rejoindre la route, en prodes terrains de Clermont, dont radjudication par lots est prochaine. Cette percée permettra une vue directe depuis la place Vival à la plaine des Miattes et formera une pie parallèle aux quais Legendre et à la route de Ceint-d'Eau.

Fête sportive. - Dimanche 13 juillet aura lieu une grande fête sportive organisée par la Société de préparaion militaire de Figeac, sous la présidence d'honneur de M. Coutenceau, sous-préfet, et de M. le docteur Pezet, maire de Figeac.

A 14 h., sur l'esplanade du Foirail, épreuves sportives : 1. Courses à pied 100 mètres, 1.500 mètres, 110 mètres naies); 2. sauts en longueur, en hauteur, saut à la perche; 3. lancer (lancement du disque, poids, javelot); 4. grimper (corde lisse), juniors et séniors formeront deux catégories. Les épreuves sportives sont placées

sous la direction de l'adjudant Delon, moniteur départemental. A 18 h., distribution des médailles

et des diplômes par M. Coutenceau, sous-préset, président de la Société Concours de tir ouvert du diman-

che 13 juillet, à 8 h. du matin, jusqu'au lundi 14 juillet, à 18 h. Pendant la durée des épreuves, Pharmonie « les Artisans Réunis » et l'orphéon « l'Union Fraternelle »

prêteront leur gracieux concours. A l'occasion de la fête sportive, tombola gratuite. Gros lot: une salle à manger valeur 1.500 fr., et plus de 200 lots offerts par les commerçants. Exposition des lots chez M. Maruéjouls, égociant, place de la Halle. Le tirage de la tombola aura lieu le 14 juillet, à

14 h., sous la halle. 2º foire de juin. - La 2º foire du mois de juin a eu son importance habituelle : tous les foirails étaient bien approvisionnés.

Voici les cours pratiqués :

A la halle, peu de blé qui a été vendu de 62 à 63 fr. l'hecto; l'avoine, de 30 à 32 fr. l'hectolitre; pommes de terre, 47 fr. le sac de 4/5; peu de maïs,

Aufoirail: bœufs de travail, de 4.000 à 5.500 fr. la paire; bouvillons commençant à travailler, de 3.000 à 3.500 fr. la paire, suivant âge et grosseur; vaches, de 3.500 à 4.000 fr. la paire; bouvillons d'élevage, de 1.500 à 1.800 fr. la paire; veaux de boucherie, de 5 à 6 fr. le kilo.

Pas de cochons gras; petits cochons d'élevage, de 80 à 120 fr. pièce, suivant age et grosseur; brebis, de 150 à 180 fr.; moutons de production, de 180 à à 190 fr. pièce; agneaux, de 120 à 160 fr., suivant grosseur.

Aumarchédela volaille: poules, 8fr. le kilo; poulets, 8 fr. 50 le kilo; lapins, 4 fr. le kilo; pigeons, de 7 à 8 fr. la paire; chevreaux, 4 fr. le kilo; œufs, de 3 fr. 50 à 4 fr. la douzaine; canetons d'élevage, de 4 à 5 fr. pièce ; oisillons, de 10 à 12 fr. la paire. Bonne foire pour les commerçants

Une auto capote. - M. B..., de St-Céré, rentrant vendredi d'Aurillac, a capoté sur la route de Viazac à Figeac par suite d'éclatement d'un pneu de la roue avant.

M. B... n'a eu heureusement que quelques blessures peu graves, mais l'auto est en partie détruite.

Tombé d'un cerisier. - Jeudi dernier, M. Capsal, de Lascombe près Figeac, étant monté sur un cerisier, par suite de la rupture d'une branche est tombé sur le sol.

14.100 (41.1012) [1.1012] [1.

On le releva avec des ecchymoses et une fracture au bras droit mais qui néanmoins ne mettent pas sa vie

Remonte. — Mardi prochain 8 juil-let, la Commission des dépôts de remonte d'Aurillac procèdera à des achats de chevaux devant la gare à 8 heures.

Cajarc

Conseil municipal. - Séance du 29 juin 1924. Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M Mirabel, maire. L'ordre du jour est le vote du budget primitif de 1925 et du budget supplémentaire de 1924. Le Conseil décide tout d'aberd de comprendre dans les prévisions budgétaires le rechargement de la place du foirail qui est à chaque pluie un véritable cloaque et la plantation des arbres sur l'Avenue du cimetière.

Sont successivement adoptés, tous les chapitres du budget primitif 1925 et du budget supplémentaire qui ne donnent lieu qu'à quelques observations que nous relaterons plus tard. Il en est de même pour le budget

du bureau de bienfaisance. La première discussion a lieu sur le rechargement de la place du Foi-

M. Pégourié, nouveau conseiller élu, dit qu'il vaudrait mieux songer aux chemins dans la campagne. M. le Maire et divers conseillers

lui disent que des crédits spéciaux sont votés à ce sujet. Le Conseil vote une allocation de

100 francs au Comité de défense contre la tuberculose et 250 fr., à la Société sportive pour location de son terrain de jeu.

Un crédit de 1.000 francs est prévu pour l'amélioration de la rue Centrale, impraticable aux voitures. Une grande discussion s'engage

sur la question des soupes scolaires M. Bramel demande qu'elles soient attribuées au même titre aux enfants fréquentant l'école libre qu'à ceux de l'école communale, appuyé en cels par M. Pégourié.

M. le Maire dit que la loi décide que seuls peuvent être subventionnés, les établissements communaux

Une grande discussion a lieu à ce

M. Mirabel, maire, qui croyait qu'il s'agissait d'attribuer les soupes aux seuls indigents, apprenant qu'elles ont été données à tous les élèves indistinctement, dit qu'il y a abus et propose de les supprimer.

Le Conseil se range à cet avis-Les demandes d'assistance aux femmes en couches sont approuvées. Il est donné avis favorable à la demande de soutien de famille de M. Ladoux Gabriel et de sursis d'inour continuation d'études de MM. Duphénieux Charles-Ga-

briel et Thévenon Jules-Gustave-Le Conseil décide de demander au département une subvention pour le curage de l'égoût de la Caugne et de faire réparer la crevasse au chemin qui part de la maisonnette et traverse la propriété Lacam.

M. Cances qui a pris la suite de M. Ber pour l'adjudication des droits de pesage et d'abattage, demande un réduction de la redevance à payer-

Sur les observations de M. le Maire, qui a reçu la réclamation, le conseil décide de donner mandat à son président de négocier avec M. Cances ur modus vivendi et s'il n'y a pas entente, de procéder à une nouvelle adjudication.

La séance est levée à 18 h. 50 et le Conseil se constitue en comité secret pour questions d'assistance.

Hors séance, la question d'éclairage électrique a été discutée par quelques membres qui se demandent si les concessionnaires seront en situation de donner la lumière à l'époque prévue par le traité.

Nous attendons les explications de ces derniers.

Marcilhac

Amateurs de pêche. - Ces jours derniers, descendaient d'une limousine des touristes amateurs de pêche à la ligne.

La population remarqua bientôt que lorsqu'ils furent sur les rives du Célé l'on entendit des détonations formidables dans le lit de la rivière. M. Pradines, maire, mis au courant, informa par télégramme M. le procureur de la République et la gendarmerie de Cajarc qui vint immédiatement procéder à une enquête et dressa procès-verbal contre les touristes, comme porteurs d'armes prohibées.

Cela fut mal goùté par les délinquants. L'un d'eux se permit de prendre à partie M. Pradines. De ce fait, M. le maire a demandé un supplément d'enquête.

Lacapelle-Marival

Foire de la St-Jean. - Malgré les travaux pressants de la fenaison, la vieille foire de la St-Jean, à Lacapelle, a eu son importance habituelle.

Cours: Bœufs de travail, 4.000 à 4.800 fr.; vaches, 1.500 à 2.500 fr. l'une; taurillons, 1.800 à 2.000 fr. la paire veaux de lait, 5 à 6 fr. le kilo; porcelets, 150 à 300 fr., suivant grosseur et qualité; poules et poulets, 4 à 5 fr. le demi-kilo; oisons, 20 à 30 fr. la pièce ; canetons, 5 à 6 fr.; œufs, 3 fr. 50 la douzaine; blé, 96 fr.; avoine, 78 fr.; maïs, 115 fr., le tout les 100 kilos.

Il y avait une lègère baisse sur les légumes et plants divers, qui étaient en abondance.

Arrondissement de Gourdon

Fête de la Saint-Jean. — Samedi soir ont débuté nos fêtes annuelles de la Saint-Jean.

Dès 21 h. 30 a eu lieu avec le cérémonial habituel, le feu traditionnel le la Saint-Jean, place Saint-Siméon. Toute la population, accompagnée de nombreux invités, s'y est rendue avec empressement.

L'Union musicale renforcée de la batterie des clairons et tambours, a joué d'excellents morceaux qui ont été très applaudis.

Aussitot après, s'est organisée la retraite, qui a parcouru toutes les principales artères de la ville avec un entrain endiablé, aux sons enlevants d'un pas redoublé très entraînant qui jetait un air de fête dans toute la ville.

Dans la soirée, un grand bal s'est organisé sur les allées de la République, aux accents d'un orchestre très bien composé, et a duré jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Malheureusement, il a manqué à la fête la partie aviation. Les aviateurs et les parachutistes

ne sont pas venus. La foule énorme qui s'était rendue à Gourdon, dimanche, a manifesté son dépit et son mécontentement.

Labastide-Murat

Perception. — La perception de La-bastide-Murat est transférée depuis le 25 courant à la maison Pradel, 5, rue du Lac, avenue de Cahors.

Nomination. - M. Marcouly Eugène, cantonnier à Reyrevignes, près Livernon, est nommé en la même qualité à la résidence de Labastide-Murat. M. Marcouly est originaire de Soulomès. Nos félicitations.

Payrignac

Transport de justice. — M. le juge d'instruction de Gourdon assisté de M. le procureur de la République s'est transporté au hameau de Montijot, commune de Payrignac, près Gourdon, pour y procéder à une enquête sur place sur des faits relatifs à un accouchement clandestin qui serait reproché à une dame L...

Les faits paraissent avérés, mais il n'a pu être établi encore si l'enfant était né viable. L'information se poursuit.

Cette affaire a été mise en mouvement à la suite d'une dénonciation anonyme faite à M. le procureur de la République de Gourdon.

St-Denis-près-Martel

Une rixe. — Comme il arrive souvent à la campagne, où les questions de propriété sont très vivaces et très aiguës, une rixe est survenue le 19 juin dernier, à St-Denis-Martel, entre deux habitants de cette localité, M. Pierre L..., 40 ans. et M. Paul D..., 47 ans, pour un chemin de servitude pour lequel il y avait contestation entre eux.

Après quelques mots malsonnants, les deux antagonistes en vinrent aux menaces, aux injures et enfin aux

Heureusement des voisins s'interposèrent et les séparèrent. Procès-verbal fut dressé par la gendarmerie de Martel.

Soulomès

Compatriote. - Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. Monteil Jules, rédacteur à la préfecture du Lot, vient de passer avec succès, devant la Faculté de Toulouse, son examen de capacitaire en droit. Sincères félicitations.

Chronique agricole

La chlorose des vignes

Le moyen d'éviter la chlorose de la vigne, c'est-à-dire le jaunissement des feuilles, que suivent le rabougrissement des pampres et peu d'années après la mort du cep, réside dans le choix d'un bon porte-greffe bien adapté à la nature du sol. C'est au moment de la plantation de la vigne qu'il faut prévoir l'éventualité de la chlorose et prendre les mesures nécessaires.

Parfois, les feuilles d'un certain nombre de souches jaunissent à la suite de certaines conditions atmosphériques défavorables et encore mal déterminées.

On peut faire reverdir les feuilles jaunies en pulvérisant sur elles une solution de sulfate de fer à 0,5 ou 0/0, c'est-à-dire contenant 500 grammes ou 1 kilogramme de sulfate de fer par 100 litres d'eau. Il ne faut jamais dépasser cette dernière concentration sous peine de brûlures. Il faut faire le traitement dès que les feuilles commencent à jaunir, sans attendre que la maladie soit très prononcée.

Pour empêcher le retour de la chlorose les années suivantes il faut tailler les souches atteintes aussitôt après la vendange et avant la chute des feuilles et badigeonner les plaies 'de taille fraîches avec une solution de 30 à 40 0/0 de sulfate de fer.

La fausse cloque du pêcher

Les feuilles du pêcher sont souvent attaquées, du début de la végétation jusqu'au mois de juillet, par un puceron noir qui les pique à leur interieure. En reagissant, la feuille se gaufre, se boursoufle et prend l'aspect de feuilles atteintes par le champignon de la cloque. On reconnaît facilement la fausse cloque à la présence des pucerons noirs bien abrités à l'intérieur des poches formées par les feuilles.

La destruction de ces pucerons est rendue difficile par la protection contre les insecticides que la feuille attaquée leur assure elle-même en se gaufrant.

On peut employer l'une des formules suivantes:

1. Savon noir, 5 kilos; nicotine pure, 100 grammes; eau, quantité suffisante pour faire 100 litres de

solution. Pour avoir 100 grammes de nicotine pure il faut prendre en jus de tabac ou en nicotine titrée la quantité suffisante qui, d'après le dosage du produit employé apportera à la solution insecticide les 100 grammes de nicotine pure active. Il y a un per tit calcul à faire sans difficultés.

2. Solution commerciale de savonpyrèthre employés selon les indications du fabricant.

On peut la préparer soi-même en faisant macérer plusieurs jours 1 kilo de savon, 3 kilos de poudre de pyrèthre dans 100 litres d'eau.

Vient de paraître :

TRAITÉ DE ZOOTECHNIE

LE PORC

par P. DECHAMBRE * Professeur de Zootechnie à l'École Nationale d'Agriculture de Grignon et à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort, Membre de l'Académie d'Agriculture.

Un volume in-12, illustré de 83 gravures et 22 tableaux. Reliure toile anglaise souple. - Prix: 20 francs-Franco: 22 francs. — Prix franco pour l'étranger: 23 francs.

Librairie des Sciences Agricoles CHARLES AMAT (營業養), Editeur 11, rue de Mézières, Paris (VIe)

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Emile SELVES et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Mile Madeleine SELVES

Dernière heure

Le contrôle militaire de l'Allemagne

La réponse du gouvernement allemand

M. Herriot, président du Conseil français, a reçu lundi, au début de l'après-midi, M. von Hæsch, ambassadeur du Reich à Paris, qui lui a remis la réponse du gouvernement allemand relative à la reprise du contrôle militaire interallié.

Le trait essentiel de cette réponse, c'est que le gouvernement allemand se déclare prêt à accepter l'inspection générale, voulue par les Alliés.

Cette réponse ne comporte aucune des réserves dont on avait parlé ces derniers temps: Berlin se borne à formuler certaines demandes d'ordre secondaire.

Chambre des Députés

Séance du 30 juin 1924

La Chambre discute le projet des douzièmes provisoires, retour du Sénat : le projet est adopté sans modiffication.

M. Cachin demande à interpeller sur les condamnations prononcées par le Conseil de guerre de Mayence. La discussion est ajournée.

Sénat

Séance du 30 juin 1924

Le ministre des finances dépose medi à la Chambre, en particulier les douzièmes provisoires recouvrables. Les projets sont renvoyés à la Commission des finances.

M. Bérenger demande que les projets soient votés avant minuit, puis il développe les conclusions de la Commission des finances.

M. Clémentel, ministre des finances, expose le projet qui est voté à l'unanimité.

Le projet est renvoyé à la Chambre et la séance est suspendue. A la reprise de la séance, le Sénat vote le projet des douzièmes provisoires, retour de la Chambre.

FAITES VOUS-MÊME

un litre de bon vin fortifiant pour 3 fr., en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table. Pharmacie Orliac à Cahors.

LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue Prix du Flacon : 10 france

UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE En vente dans toutes les Pharmacies

Paris, 11 h. 40

Une catastrophe maritime sur le lac Erié (?)

De New-York - Le bateau d'excursion, le Chipewa, parti sur le lac Erié avec 200 passagers, n'est pas rentré.

On redoute une catastrophe.

A LYON

Importante manifestation d'associations pacifiques

1.500 personnes ont assisté, à Lyon, à un grand meeting populaire organisé à l'occasion du Congrès de l'Union des Associations pour la Société des Nations.

De nombreuses personnalités françaises et étrangères assistent à ce Congrès.

La conférence interalliée et les Dominions britanniques

De Londres. — Les cercles officiels croient que les Dominions ne seront pas représentés à la Conférence In-

teralliée du 16 juillet.

Toutefois, les Dominions seront soigneusement informés de toutes les questions débattues.

Le raid des aviateurs américains

De Calcutta. — Les aviateurs Américains sont partis dans la matinée pour Allahabad.

La situation gouvernementale à Londres

De Londres. — La presse britanni-

que, soulignant l'importance de la défaite subie hier par le gouverne-ment travailliste, fait remarquer que celui-ci se fait battre si souvent que cet événement cessera finalement d'avoir la signification parlementaire ordinaire.

Catastrophe minière en Angleterre

Un message d'Halifax (Angleterre) annonce qu'une explosion s'est pro-

Un négociant belge condamné pour fraude

duite dans la mine Stellarton.

74 mineurs ont été ensevelis-

De Bruxelles. — Un négociant Bruxellois a été condamné à 6 mois de prison et à 8 millions 1/2 d'amende pour importation frauduleuse de dentelles françaises.

A VENDRE

POUR CAUSE DE DÉPART Moto (REVE) Très bon Etat de Marche 3 HP. 1/2, à essayer

Prix : 950 fr. S'adresser: 65, boul. Gambetta, CAHORS

Avis aux producteurs de GROSEILLES LA CONFITURERIE FOUCAULT de CAHORS, emploie une grande quantité des excellents fruits de la région. Elle achète actuellement aux meilleurs prix, toutes quantités de GROSEILLES et prie MM. les producteurs de bien vouloir lui apporter leur récolte. Par la suite elle continuera à acheter les cassis, coings, pêches, poires, pommes, tomates, etc.

dans d'excellentes conditions pour les vendeurs. ON DEWANDE UN GARÇON DE MAGASIN agé de moins de 40 ans UN VENDEUR, avec références ou JEUNE HOMME

pour apprendre le Commerce S'ADRESSER AU BAZAR DES NOUVELLES GALERIES, CAHORS

Feuilleton du « Journal du Lot» 24

FLORENCE L. BARCLAY Roman traduit de l'anglais

E. DE SAINT-SEGOND XIV

LE RETOUR

Jane se tenait debout à la portière du wagon quand le train entra en gare de Charing-Cross. Le docteur se trouva être de fac tion précisément en face de l'endroit où le compartiment de Jane stoppa; il n'y avait là qu'un pur hasard, mais

un hasard bienfaisant faisait toujours surgir Deryck Brand là où on avait le plus besoin de lui-En une seconde il eut traversé la cohue des facteurs. Jane donna un rapide regard au visage maigre et décidé, tout éclairé par l'expression d'affectueux accueil, et elle lut dans les yeux de son ami d'enfance une sympathie et une compréhension parfaites. Derrière le docteur, elle apereut un valet de pied de sa tante, el sa propre femme de chambre. En

une seconde elle fut sur la plateforme et sa main dans celle de De-Vous voilà donc, dit-il, et en

parfait état, je vois cela. Donnez vos | clefs... je suppose que vous n'avez pas de contrebande. J'ai téléphoné à la duchesse d'envoyer quelqu'un de sa maison pour recevoir vos bagages, et de ne pas vous attendre avant l'heure du dîner, parce que vous preniez le thé avec nous. Ai-je bien fait ? Par ici... Sortez de la barrière... Quelle cohue! Chacun veut se soustraire aux règlements et être la première personne au premier rang. Vraiment, la patience des employés de chemins de fer est un enseignement pour le reste de l'humanité. Le docteur, tout en parlant, pilo-

tait Jane à travers la foule ; il ouvrit la portière d'un sobre coupé électrique, la fit monter, prit place à son côté, et rapidement ils glissèrent hors de la gare, dans le Strand. tournant vers Trafalgar square. - Hein! dit le docteur, le Niagara

est une grande chose, n'est-ce pas? Et le port de New-York, avez-vous vu rien qui y soit comparable, lorsqu'on en sort à l'heure du couchant? Jane eut un sanglot subit, puis se retournant, les yeux secs:

Le docteur posa sa main sur celle — Il sera toujours aveugle. Mais la vie détient d'autres biens que la vue. Nous ne devons jamais dire: sans espoir.

-Vivra-t-il?

- N'y a-t-il aucun espoir, Deryck?

Il n'y a aucune raison pour

pourra faire pour ce pauvre garçon pendant les premiers mois d'épreuve. Il est plus ébranlé moralement que physiquement. Jane enleva ses gants, eut un léger frisson, et soudain, posant sa main sur le genou du docteur : Deryck, je l'aime.

Le docteur demeura silencieux quelques instants méditant sur cette étonnante révélation. Puis il souleva la belle et forte main qui s'appuyait sur son genou et la baisa avec un profond respect — l'hommage de l'homme à la sincérité courageuse de la femme.

— Dans ce cas, mon amie, l'avenir a de si grands biens en réserve pour Garth Dalmain que j'estime qu'il pourra se passer de la vue. En attendant, vous avez beaucoup à me dire, et c'est votre droit de savoir tout ce que je puis vous apprendre. Nous voici arrivés. Venez dans mon cabinet de consultation. Stoddart sait qu'on ne doit pas nous déranger sous aucun prétexte.

LA CONSULTATION

Le cabinet du docteur était une pièce infiniment paisible et reposante. Jane avait pris place dans le grand fauteuil de maroquin vert, ses pieds sur un tabouret, ses mains s'aggrippant aux deux bras du fauteuil. Le docteur se tenait assis dans le fauqu'il ne vive pas. Mais le prix qu'aura | teuil à pivot qui lui permettait de se

la vie pour lui dépend de ce qu'on | retourner d'un trait pour examiner son client, ou bien de se détourner pour s'appuyer sur sa table placée devant lui. Pour l'instant il regardait Jane. Il venait de lui faire un récit détaillé de sa récente visite à Castle-Gleneesh, d'où il n'était revenu que la veille. Il avait passé cinq heures auprès de Garth et jugeait que la vraie miséricorde consistait à dire l'entière vérité à Jane ; mais, néanmoins, tout en parlant, il regardait droit devant lui, sans paraître remarquer les larmes qui sillonnaient lentement le visage de son interlocutrice.

- Comprenez bien, chère amie, les blessures elles-mêmes vont aussi bien que possible. Il est surprenant que, quoique la rétine des deux yeux ait été percée, il y ait eu peu de dommage à l'entour et que le cerveau n'ait pas été touché. Le danger actuel provient du choc nerveux, et de l'angoisse morale causée au malade par la connaissance de son malheur Les souffrances physiques et morales pendant les premiers jours et les premières nuits ont du être atroces. Pauvre garçon! Il est bien ébranlé. Mais il possède une constitution magnifique, et sa vie a toujours été si saine et si normale qu'il y aurait toutes les chances pour qu'il guérît complètement, n'était que sa torture morale augmente à mesure que les souffrances physiques diminuent. La vue avait pour lui une telle signification : beauté de la forme, beauté

de la couleur! L'artiste dominait tout chez lui. On m'a raconté qu'il n'a presque rien dit. C'est un homme courageux et un homme fort. Mais sa température a commencé à manifester d'inquiétantes variations; et un spécialiste des nerfs a paru plus nécessaire qu'un oculiste, et c'est pourquoi il est maintenant entre mes mains.

Le docteur s'arrêta, rangea quelques livres dispersés sur la table et attira à lui un petit vase rempli de violettes. Il les étudia attentivement quelques secondes, puis les replaça où sa femme les avait posées, et continua à parler. — Dans l'ensemble, je suis satis-

fait. Il avait besoin d'une voix amie

pour percer l'obscurité qui l'entoure. Il avait besoin d'une main affectueuse pour serrer la sienne et lui faire sentir qu'on le comprenait. Il ne demande pas de pitié, et d'autre part ceux qui lui parlent de son malheur sans en mesurer l'immensité l'affolent. Il fallait qu'un autre homme vînt lui dire : « C'est un combat, un effroyable combat. Mais avec la grâce de Dieu, vous aurez la victoire. Il serait certes bien plus facile de mourir; mais mourir, ce serait s'avouer vaincu: il faut vivre pour vaincre-Et par la grâce de Dieu, vous serez victorieux ». Tout ceci, je le lui ai dit, et plus encore, et alors il s'est passé une chose étrange et admirable. Je puis vous la confier, et naturellement je la raconterai à Flower, mais

à personne autre sur terre. La difficulté avait été d'obtenir de lui- la moindre réponse. Il paraissait insensible à toutes les circonstances extérieures. Mais les mots « par la grâce de Dieu » parurent s'emparer de lui et trouver un écho dans le fond de son être : il les répéta, se retourna lentement sur l'oreiller et un afflux de vie passa sur son visage. Il murmura: « Je ·me souviens des paroles, et de la musique ». Et alors, très has mais très clairement, il répéta la seconde strophe du Veni Creator: « Eclairez nos esprits de votre lumière ». Je n'ai jamais rien entendu de plus touchant.

Le docteur s'arrêta, car Jane, le visage caché dans ses mains, sanglotait convulsivement. Quand les sanglots s'apaisèrent, la voix calme du docteur reprit :

Vous comprenez, ceci me donna un point d'appui. Quand une catastrophe pareille arrive, il ne reste à l'homme d'autre soutien que son sentiment religieux. Selon que le côté spirituel a été développé, le physique supportera le fardeau ou non. Dalmain a des sentiments plus profonds que nous ne l'imaginions. Après que nous eûmes causé, je l'ai persuadé de souscrire à quelque arrangement. Il n'a pas de famille, il est très isolé là-bas ; je commence à me demander si aucun de nous connaissait le vrai Garth, l'âme de l'homme sous la

surface:

(A suivre)

Valeurs étrangères

Brésil 5 0/0 1914....

Russe 3 0/0 or 1896...

Russe31/20/0 or 1894

4 % Serbe 40/0 amort. 1895

4°/_o Japon 4 0/0 1905....281 » 285 4°/_o Japon 4 0/0 1910....183 » 194 25 ... Brésil 5 0/0 1909....445 » 447

Italie 3 1/2 0/0..... 76 » 74 45 Russe consolidé 4 0/0. 24 40 24 10

Russe 30/0 or 1891-94 | 16 60 | 16 75

Russe 5 0/0 or 1906 . 28 » .27 70 Russe 4 1/2 0/0 1909. 19 30 18 70

Serbe 40/0 amort. 1895 » » 47 75 Turquie Dette Ottom. 51 25 51 60 Turquie Ott. 50/0 1914 29 80 29 75

SARLAT | 8 29 | 17 21

17 32

17 58

8 48 17 44 8 54 17 50

9 2

Carsac..... 8 40

Payrignac (arr.)

16 05 15 95

17 30 17 1

20 .. | Est 4 0/0 1912 | 297 » | 299 12 50 Est 2 1/2 0/0...... 252 25 254 15 .. Est 3 0/0 Ardennes .. 265 » 267 30 ... Est 6 0/0 type 1921 .. 375 » 381 15 ... P.-L.-M. 3 0/0 1855 ... 265 » 267 P.-L.-M. 6 0/0...... 382 » 370 . P.-L.-M. 5 0/0..... 334 » 332 20 ... P.-L.-M. 4 0/0 287 » 285 45 ... P.-L.-M. fusion 3 0/0 ... 270 » 267 ; 45 ... P.-L.-M. fus. 3 0/0 n. 260 » 256 ; 42 50 P.-L.-M. 2 1/2 0/0 ... 254 » 244 30 ... P.-L.-M. 6 0/0 1921 ... 392 » 394 30 ... Midi 6 0/0 Midi 2 1/2 0/0...... 250 » 246 Midi 6 0/0 1921..... 363 50 373 Nord 6 0/0 (Série F). 375 » 370 Nord 5 0/0 (Série E). 335 » 343 Nord 4 0/0 (Série D). 305 » 306 5 Nord 3 0/0 284 » 283 Nord 3 0/0 (Louv. 5.B.) 274 50 273 56 Nord 30/0(L50tv.S.B.) 277 80 276 Nord 2 1/2 0/0 (S. C.). 258 276 Nord 6 0/0 1921 364 372 Orléans 6 0/0. 387 380 Orléans 5 0/0...... 338 » 331 Orléans 4 0/0...... 286 » 282 Orléans 3 0/0..... 289 » 277 Orléans 3 0/0 1884... 260 » 258 Orléans 21/2 0/0 1895. 255 » 256 Orléans G. C. 3 0/0 1855 265 » 261 OrléansG.C.60/01921 370

Revue Scientifique Illustrée (Revue Rose)

Paraissant les deuxième et quatrième samedis de chaque mois

Une Population Paléolithique actuelle: Les Australiens, par le D' R. Verneau, Professeur au Muséum et à l'Institut de Paléontologie humaine, Conservateur du Musée d'Ethnographie. — La Micro-Analyse Organique Quantitative, par Maurice Nicloux, Professeur de chimie biologique à la Faculté de Médecine de Strasbourg, Membre correspondant de l'Académie de Médecine-

Revue Industrielle. - Les Applications Maritimes de la T. S. F., par Emile Girardeau, Administrateurdélégué de la Compagnie Générale de T. S. F.

Notes et actualités. — Astronomie: Sur l'Anneau des Astéroïdes. — Géologie : L'Age de la Terre. — Zoologie : La Réduction actuelle des aires d'habitat de Mammifères.

Applications de la science à l'indus-- Electricité: La Deuxième Conférence Internationale des Lignes Electriques à très haute tension.

Mécanique: La Nouvelle Unité industrielle de Puissance. - Agronomie : Acidité des sols, Influence des fumures acides et alcalines.

Nouvelles. - Académie des Sciences, etc. Vie scientifique universitai-

Académie des Sciences de Paris. Comptes rendus des Seances des 26 mai, 2 et 10 juin 1924.

Bibliographie. Prix du numéro : France, 1 fr. 90. Etranger, 2 fr. 50. — Chèques postaux : Paris, 4882. — Paris, 286, boulevard Saint-Ger-main, VII. Téléphone Fleurus : 02-29.

L'OPINION

Revue de la Semaine illustrée Paraissant tous les Vendredis

Sommaire du Nº 54 (Nouvelle série) Editorial: Le premier écueil. — Ce qu'on dit : Les trois présidents. -Premières brouilles. — Après la défaite - Les « républicains-démocrates ». — L'Internationale et le Parlement. — Théodore Dubois. -M. Maginot et le général Nollet — Allo! Allo!... M. Pierre Robert. — Alexandre Ribot et Gambetta. — Au Congrès, etc... — Affaires intérieures: Trygée: Le ministère Herriot. -Pierre Villette : Le Parlement. - Le message du président de la République. - La déclaration ministérielle. Affaires extérieures : Jacques Chastenet : M. Herriot, l'Angleterre, l'Allemagne et la paix. — Affaires Economiques: Max Hermant: Les paradoxes de la situation financière de l'Allemagne. — Littérature : Robert Bourget-Pailleron: Les intentions de M. François - Albert - Théâtre : Etienne Rey: « L'Homme et ses fantômes ». — A. de Bersaucourt : La malchance de l'Odéon- - Arts et Curiosité : Pierre du Colombier : Exposition de l'art suisse. - Henri Clouzot : L'Académie de France à Rome au début du xviiie siècle. — Questions métapsychiques : Paul Heuzé : La « Table de Clément-Martin ». Enquête: R. B.-P. - Chez les Anciens Combattants (III). - Mode. -Vie Sportive. — Bourse.

Abonnez-vous à

LA REVUE HEBDOMADAIRE

qui publie dans son numéro du 21 Juin 1924: La Chambre du Onze Mai « Les devoirs de la minorité », grande enquête parlementaire par J. Kessel et G. Suarez. I. Réponses de MM. François-Poncet et Jacques Bainville. - « Impressions sur Stendhal », par Charles-Gustave Amiot. - « Ma cousine Edna (III) », par Pierre Villetard.

France: Un an, 60 fr.; six mois, 34 fr.; trois mois, 48 fr. — Etranger: Un an, 75 fr.; six mois, 40 fr.; trois mois, 22 fr. Plon, 8, rue Garancière, Paris. Le numéro: 2 francs.

REVUE DE L'ENFANCE Sommaire du nº de juin 1924

Editorial :

L'Hygiène à l'Ecole primaire. Pages Médicales :

L'instruction des enfants malades dans les Hôpitaux, Hospices et Sanatoria, par le Docteur Genil-

Soins à donner aux nouveaux-nés, par Mme Debre, docteur en mé

Pages Sociales :

Pour sauver les petits : Le Centre d'hygiène infantile (Fondation Paul Parquet, à Neuilly-sur-Seine), par Mlle le docteur C Rodet.

La Mortalité de la première enfance, par le docteur P. Lereboullet.

Pages de la Vie Scolaire :

Réponse à « une institutrice » au sujet de la liaison de l'Inspection médicale des écoles avec les dispensaires d'hygiène sociale, par le docteur Georges Gumon. Le Cours d'hygiène interprété par

les enfants. Les Coopérateurs scolaires organisent le petit Atelier, par M. Pro-

Les artistes bienfaiteurs des enfants, par Mlle Clément.

Pages Sportives: Le Sport et l'enfant, par Géo An-

dré.

Pages de la Famille : Négligences graves, par Max Erdou, père de famille. Les péchés des parents (l'Enfant malade), par Mlle A. Clément.

Documents et Nouvelles :

Réunions d'Argeronne. Les Alouettes.

L'Abandon de famille.

Œuvre générale de l'Enfance : In Memoriam (Mlle Cécile Dreyfous), par Mme le docteur Hou-

Vente au profit de l'œuvre. Le Secours immédiat. Entr'aide.

Nos lecteurs parlent... et nous répondons.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Circuits Automobiles dans le Périgord du 14 juillet au 30 septembre 1924.

1º Au départ des Eyzies, la capitale préhistorique de France. Départ 12 h. 30 — Retour 17 h. 30.

Vallée de la Vézère Les Mardis et Jeudis. - Prix du

ransport: 15 francs. Abri du Cap Blanc, Montignac, Thonac, St-Léon, La Roque-St-Christophe, Le Moustier, Tursac, Les Eyzies, Laugerie-Haute.

Vallée de la Dordogne Les Mercredis et Dimanches.

Prix du transport 18 francs. Campagne, St-Cyprien, Beynac, La Roque-Gageac, Domme, Carsac, Sar-

2° Au départ de Périgueux Départ 13 h. 30. — Retour 18 h. 30. Vallée de la Dronne

Les Jeudis et Dimanches - Prix du transport : 15 francs. Château-Lévêque, Brantôme, Bourdeille, Bussac, Chancelade.

Le tour des côtes de Bretagne en Automobile

D'accord avec le réseau de l'Etat, la Compagnie du Chemin de fer d'Or léans organisera, du 11 juillet au 13 septembre 1924, un voyage en automobile le long des côtes de Bretagne, entre Vannes et Dinard.

Ce voyage sera effectué en 6 journées, avec départs de Vannes le vendredi et de Dinard le samedi du 11 au 31 juillet et les lundi et vendredi de Vannes et les mardi et samedi de Dinard à partir du 1er août.

Les billets seront mis en vente à Paris à la gare du Quai d'Orsay et à l'Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines, ainsi qu'à la gare de Vannes.

Prix pour le parcours complet : 400 francs.

ETUDE

Maître Lucien DAVEZAC Notaire à Puy-l'Evêque (Lot)

PUBLICATION DE VENTE

Premier avis

Suivant acte retenu par Maître Lucien DAVEZAC, Licencié en droit, Notaire à Puy-l'Evêque (Lot), le quatorze juin mil neuf cent vingt quatre, Contenant:

Partage entre : Monsieur Jean LAFON, veuf de Madame Antoinette ALDHUY, camionneur et hôtelier demeurant à Puy-l'Evêque. Madame Marie LAFON, sans pro-

fession, épouse de Monsieur Jean JOUFFREAU, sellier, avec lequel elle demeure à Toulouse, allées de Brienne, numéro 107. Monsieur Robert LAFON, sans profession et Madame Marie-Louise

POURTEAU, son épouse, aussi sans profession, demeurant ensemble à Puy-l'Evêque. Des biens dépendant de la suc-cession de ladite dame Antoinette

ALDHUY, et des biens dépendant

été attribué aux époux : LAFON.
POURTEAU ci-dessus prénommes, qualifiés et domiciliés. Les oppositions s'il y a lieu, seront recues dans les dix jours qui suivront la deuxième publication à Puy-l'Evêque, en l'étude de Maitre DAVEZAC, notaire.

de la communauté ayant existé en-tre les époux LAFON-ALDHUY.

et de camionnage exploité à Puy. l'Evêque, sur la route nationale par les époux LAFON-ALDHUY,

Le fonds de commerce d'hôtel

L. DAVEZAC.

ETUDE

M. Jules NIEUCEL Gradué en Droit

Huissier-audiencier Rue du Griffoul, à Figeac

VENTE

d'objets en argent

(Article 621 du C. P. C.)

Il sera procédé le DIMANCHE SIX JUILLET MIL NEUF CENT VINGT-QUATRE, à QUATORZE HEURES, dans les locaux attenant l'ancienne banque CERTES et MARTY, à Figeac, à la vente aux enchères publiques de cinq timbales en argent, premier titre, d'un poids total de quatre-cent vingt grammes. Ces objets sont festonnés dans leur partie supérieure.

L'exposition en sera faite le mardi premier juillet, le jeudi trois juillet et le samedi cinq juillet, de quatorze heures à seize heures, dans les lieux ci-dessus.

La vente dont s'agit est faite à la requête de Messieurs E. FAU-GERE, avocat à Figeac, et J. GOUINEAU, expert, 21, rue Alsace-Lorraine à Toulouse, « agissant en leur qualité de Syndics définitifs de la faillite CERTES et MARTY, banquiers à Figeac », à l'encon-tre de Monsieur A. LOURTIOUX industriel à Figeac, suivant jugement du Tribunal civil de Figeac en date du vingt juillet mil neuf cent vingt-deux, enregistré.

Pour placard,

L'huissier chargé de la vente. J. NIEUCEL.

Deux fermes attenantes, 32 et 40 hectares, pouvant se louer seules ou ensemble ou exploitées en métairies. Libres de suite. Ecrire GABARRE, LÉRAN (Ariège).

Imp. Coueslant (personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE.

DETE

	OMNIB.	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE
	1 1°, 2°, 3° cl.	1", 2°, 3° cl.	4", 2", 3" cl.	1", 2", 3" cl.	4", 2°, 3° cl.	1°, 2°, 3° cl.	ACAT IDL.	MATIBLE
TOULOUSE d.	5	6 28	110 9	1 13 41	1 19 43		. 00	
MONTAUBAN. d.	6 23	9 43	11	16		Control of the Contro	23 1	23 25
Caussade	7 3	10 24	11	THE RESERVE TO STATE OF THE PARTY OF THE PAR	20 33	21 13	23 47	0 11
Lalbenque	7 40	11 6			-	21 39	10 mm	
Cieurac	7 48	0	-	17 18	-	_	_	-
Sept-Ponts	. 10		-	17 26	-	100	S17-1	-
		11 27		17 37	-	A STATE OF	1111	4
CAHORS arr.	8 7	11 35	11 59	17 45	21 37	22 21	0 46	1 10
dép.	8 32	12 42	12 3	17 55	21 41	22 25	0 50	1 15
Pradines	8 39	12 49	_	18 2			0 30	1 10
Espère	8 47	12 58		18 10	NO THE REAL PROPERTY.			
St-Denis-Catus	9 1	13 13		18 23	ALTO ME CA			No. of Contract of
Thédirac-Peyril	9 14	13 27		18 36	STATE OF THE PARTY	NOT THE OWNER.		
Dégagnac	9 23	13 36		18 45		NAME OF TAXABLE PARTY.	and the state of	OF STATE
Saint-Clair	9 32	13 45		18 54	ob to pa	Tell Called		THE STATE OF THE S
GOURDON(1)	9 50	14 3	12 46	19 9	7	00 11	-	- 1
Nozac	9 58	14 12	12 40		- n	23 11		- 1
Lamothe-Fénel	10 7	14 21	THE TOTAL	19 17		-	-	-
La Chapde-Mar .	10 14		-	19 26	-	-	-	
CAZOULES	10 20		-	19 33		-	RALL DES	
SOUILLAC		14 35	10 11	19 39	-	-	15	
Gignac-Cressens	Charles in the later of the lat	14 50	13 11	19 51	_	23 37		MAN TO STATE OF
THE PROPERTY OF THE PROPERTY O	11 4	15 20	-	20 21	_		2 28	2 53
BRIVE a.	11 32	15 50	13 48	20 51	23 31	0 16	2 35	3
DADIE (A) (Q.))	(B)	13 54))	23 40	0 26		
PARIS. (A.) arr.	>>		21 55))	8 42	9 8))	10 43
PARIS. (O.) arr.	»		22 7	>>	8 54	0 00		40 80
Les trains "express" et indicateurs.B: A lieu 1	"rapide" ne	prennent	les voyagei	urs que dan	Charles and			rulfar lee
indicateurs.B: A lieu 1	de Coundant	auban et B	rive le sam	edi ; 2º entre	e Montaubai	n et Cahors	le lundi.	suiter les

De Toulouse à Paris par Cahors

	(2) on that mixte p	Jerr F							
The date that make a because and a property of	Constitution of the second								
St-Denis-près-Martel et Aurillac	Le Buisson à St-Denis-près-Martel								
f-Denis-près Mortal I 5 22 I	Le Buisson. dép. » 6 50 10 59 » 19								
ayrac 5 49 11 20 17 99 "	Sarlat	19							
etaille (arrêt) 5 47 n 14 35 17 98 n									
uybrun		10							
retenoux - Bians 6 14 » 14 59 17 53 » ort-de-Gagnac 6 22 » 15 7 18 1 »	Souillac 7 51 10 55 13 32 19 28 15	45							
aval-de-Cère 6 34 » 15 17 18 11 »	Le Pigeon 8 6 11 20 13 48 5 16)							
amativie	Baladou . Arrêt. 8 11 11 27 13 53 4 5 16	5							
a Roquebrou 7 33 » 16 12 19 11 »	Martel 8 20 11 56 14 2 32.5 16	14							
	St-Denis-pM.ar. 8 31 12 9 14 12 15 16	25							
Aurillac à St-Denis-près-Martel	St-Denis-près-Martel au Buisson								
URILLAC départ. 5 39 9 54 » 17 14 »	St-Denis-pM. d. » 6 15 9 11 12 41 17	35							
a Roquebrou 6 24 10 35 » 17 58 » iran (arrêt) 6 38 10 47 » 18 12 »	Martel » 6 30 9 26 12 56 18	9							
amativie	Baladou . Arrêt. » 6 37 9 33 13 2 18	20							
ort-de-Gagnac 7 27 11 29 " 19 " "		35							
retenoux-Biars 7 42 11 40	Souillac	49							
étaille (arrêt)	Cazoulès » 7 16 13 43 » 20								
ayrac		45							
	Lo Puisson of 5 50))							
De Sarlat à Gourdon	De Gourdon à Sarlat								
ARLAT 1 8 90 1 17 Ot 1	Terres a noninor of								

GOURDON..... 6 | 16 15

St-Cirq-Madelon..... 6 18 16 30 Grolejac 6 29 16 35 Carsac 6 41 16 44

16 23

Payrignac (arr.)..... 6 9

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris														
TOULOUSE. dép.	D))		» I	6	1))		19	371	17	40		
))))))		25		Carl	17	51		51		
(u.)	1 24	6	54	10 24			13	200				4		
FIGEAC	1 57			10 35		4			18			16		
Le Pournel	-	7	28))				0.00000000	19	TOTAL PROPERTY.				
Assier	2 47	7	39))	11		14			15	22	42		
Flaujac (halte)	1	7	48))	11	44	15	10	19	24))		
Gramat	3 19		4))	11		15			39		2		
Rocamadour	3 34))	12				19			12		
Montvalent	4 7		32))	12			22		3	-	"		
St-Denis-p arr.	4 21		43))	12			36	20		23	33		
Martel dép.	4 57		53))	12	39	16	57	20	23	23	36		
Quatre-Routes	5 10	7	4))	12	49	17	11	20	33))		
Turenne	5 28	A PROPERTY.	17))	13	1	17	28	20	43	200))		
BRIVE ar.	6 3	3.02	39	>>	13	23	18	3	21	5	0	10		
PARIS (Orsay) ar.		18	58))	22	7))	5	30	9	THE REAL PROPERTY.		
Paris à E	Brive	, O	ap	dena	e e	t T	oul	lou	se					

PARIS (Orsay) ar.	00-	7	18	58)	, 1	22	7)		5 30	9	
Paris à Brive, Capdenac et Toulouse													
PARIS (Orsay) d.	19	25			22			31	10	8))	,	
Brive dép.		5				36		3))		
Turenne		29				3		28	19	35))	MR.	
Quatre-Routes	4	38				15		37	19	49))	100	
St-Denis-p arr.	100000000000000000000000000000000000000	47				23		46	20	1))	193	
Martel (dép.	4	53	9	2	13	36	16	52	20	36))		
Montvalent	No.		9	15	13	51	17	5	20	59))		
Rocamadour	5	22	9	35	14	14		24))	Ta!	
Gramat	5	36	9	50	14	31	17	37	0	55))		
Flaujac (halte)	-				14			1113/03/1))	"		
Assier	5	57	10	15	14	59	18	1	Course S		"	1	
Le Pournel	-		10			9	100	10	Booksell	57	"		
FIGEAC	6	23	10			31					"		
CAPDENAC ar.	1000000000		1000			41		41		39			
CAPDENAC d						8		51	PER BUILDING))	"	96	
	1		16			5		7	10000	"	"		
					1		120		1	"	"	1	
A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	and the	STORY OF STREET		YENDO	PASSAUL	SAME DA	DIVIDAD.	17/52/5	Contract Contract	uzuae		-	

200	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE PARTY.								
	CAHORS	1 6	24	1 15	6	118	30	1))
	Pradines	6	31	15	14	18	38)))
	Mercuès	6	40	15	24	18	47)))
	Douelle (Arrêt)	6	44	15	28	18	51)))
-	Parnac	6	51	15	38	19	1)
3	Luzech	6	57	15	45	19	7	1)
9	Castelfranc	7	10	16	10	19	20))
	Prayssac (Arrêt)	7	13	16	4	19	23)	
	Puy-l'Evêque	7	22	16	13	19	32)	
1	Duravel	7	29	16	21	19	40		77.53
	Soturac-Touzac	7	37	16	29	19	48		20.00
	Fumel	7	48	16	42	20	10)	
	LIBOS	7	53	16	48	20	5		
	31300		00	1 10	TO	1 20			
	De Lib	09	s è	16	De	h	DIS	-	
K	LIBOS dép	9	11	14	28	17	51	20	34
	Fumel	9	18	14	35	17	58		40
1	Soturac-Touzac	9	29	14	46	18	9))	
	Duravel	9	36	14	53	18	16))	1
	Puy-l'Evêque	9	44	15	00	18	24	.))	
	Prayssac (Arrêt)	9	52	15	8	18	32))	
1	Castelfranc	9	58	15	15	18	38))	
	Luzech	10	9	15	27	18	50))	Vices .
	Parnac	10	18	15	37	19))	1/1/2
11	Douelle (Arrêt)	10	23	15	42	19	5))	
1	Mercuès	10	29	15	48	19	11))	
	Pradines	10	37	15	55	19	19))	
	CAHORS	10	44	16	3	19	26))	
					September 1	1			1962
1		3%	-181-	161		100			336
1	TO - C-1			~	-		0	000	
1	De Caho	I.	EL	-	TI	DEE		Leic	3/45
				THE RESERVE AND ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN					

De Cahors à Libos

De Canors a Capacina											
						(1)				
CAHORS	8	15	12	10	16 14	1 18	50				
Cabessut	8	24	12	21	16 25	19	1				
Arcambal	8	33	12	36	16 35	19	12				
Vers	8	41	12	49	16 43	19	21				
Saint-Géry	8	48	13	12	16 48	19	27				
Conduché	8	59	13	42	17	19	40				
Saint-Cirq-la-Popie	9	5	13	52	17 6	19	46				
St-Martin-Labouval.	9	12	14	19	17 14	19	58				
Calvignac	9	18	14	29	17 21	20	5				
Cajarc	9	31	15	13	17 34	20	17				
Montbrun	9	40	15	29	17 44	20	27				
Toirac	9	48	15	50	17 53	20	36				
Lamadeleine	9	59	16	20	18 5	20	48				
CAPDENAC	10	10	16	38	18 17	21					
PR CO U- STORY THE ST. S.	3- 6	aine à	Cab		los 2 ians	3 8	oùt,				
(1) A lieu les jours 3 nov.; le 1er des autres r	nois	oire a	Can	le sa	medi aprè	s'le 10) de				
chaque mois.	11015	urits	dac	ic su	the little						

chaque mois.							
De Capde	D.	10	0 8	4 6	Ca	ho	HE
CAPDENAC	7	20	11	10	18	55	"
Lamadeleine			11			18))
Montbrun						26))

				and the same	20 000			
	CAPDENAC	1 7	20	11	10	18	55	
	Lamadeleine	7	32	11	26	19	7	1203
	Toirac	7	43	11	43	19	18	
	Montbrun	7	51	11	56	19	26	13/13
3	Cajarc	8	2	12	39	19	40	183
10	Calvignac	8	12	12	55	19	50	
	St-Martin-Labouval.	8	19	13	19	19	57	1112
1	Saint-Cirq-la-Popie	8	27	13	31	20	5	G125
	Conduché	8	33	13	56	20	11	50 F
	Saint-Géry	8	47	14	26	20	24	61
	Vers	8	52	14	43	20	29	1
	Arcambal		"	15	28	20	37	
	Cabessut	9	10	15	43	20	48	306
100	CAHORS	9	18	15	53	20	56	La Co
		-	10	AU	00			